Trente-troisième Année. -- N° 164 UN NUMERO : 15 CENTIMES. MARDI 12 JUIN 1888

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17—A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 11 JUIN 1888

QUESTIONS SOCIALES

Parmi les paradoxes économiques que l'école révolutionnaire cherche à accréditer, il en est un qu'il est bon de discuter avec d'autant plus de soin qu'on en tire des conclusions plus fâcheuses pour l'état social de l'humanité.

On attribue volontiers la misère à une mauvaise distribution de la richesse, qui s'entasse, dit-on, chez le capitaliste, tandis que l'ouvrier qui la produit n'en garde rien pour lui-même,

Il y a là une erreur d'appréciation sur ce point qui constitue la richesse. Si le capitaliste laissait son or dormir dans ses caves, il ne serait pas riche au sens pratique du mot, c'est-à-dire qu'il n'augmenterait pas son revenu. Il n'use de sa richesse, il n'en tire profit, qu'à deux conditions. Ou il dépense son or, ou il le place, et, dans les deux cas, le corps social en tire profit comme le riche lui-même.

L'exemple de Cléopâtre, buvant la liqueur dans laquelle elle avait fait dissoudre des perles de grande valeur, et l'exemple du financier qui allumait son cigare avec un billet de banque ne constituent que des exceptions. La vérité est que la richesse développe des besoins intellectuels ou artistiques, dont celui qui les satisfait n'est pas seul à profiter. Si nous commandons un tableau, une statue, un bijou de prix, nous enrichissons le peintre, le sculpteur ou le joaillier. Si nous nous montons une bibliothèque, nous faisons aller le commerce du libraire.

Les socialistes ne se donnent pas la peine de voir si loin et, comme le disait Mill, ils font profession d'aimer l'homme qui fabrique le velours et de détester celui qui l'achète.

Il y a là un vice de raisonnement. En réalité, le privilége du riche, c'est plutôt de diriger l'emploi de sa richesse que de consommer cette richesse, et, sauf le cas où la direction sera immorale, l'emploi sera toujours utile à la société, puisqu'il alimentera un ouvrier en lui fournissant du travail.

Le luxe est d'ailleurs une conséquence naturelle de la richesse sociale.

Il y a plus de confort aujourd'hui, dans la famille d'un bon ouvrier, qu'il n'y en avait, au moyen-âge, chez un riche bourgeois. Les miroirs, les sièges de crin, les lits à sommiers se trouvent aujourd'hui chez beaucoup d'ouvriers rangés : il y a deux ou trois siècles, combien de bourgeois connaissaient ce luxe ?

Nous ajouterions que si nos besoins, nos exigences n'avaient pas pris un développement considérable, l'extension de nos ressources industrielles et le perfectionnement de nos procédés de fabrication auraient réduit à l'inaction la moitié du genre humain.

Il suffit du labeur de dix cultivateurs pour produire la quantité de blé nécessaire à l'alimentation de mille personnes : un seul ouvrier file la quantité de laine ou de coton nécessaire à l'habillement de 250 individus, et un cordonnier peut, à lui seul achever la quantité de souliers nécessaire pour chausser, pendant un an, mille pratiques.

Si vous supprimez les industries de luxe, que ferez-vous de tous les ouvriers qui ne pourront s'employer ni comme cultivateurs, ni comme filateurs, ni comme cordonniers? Donnez les mœurs des Spartiates à une nation de quarante millions d'âmes, et vous condamnez la moitié de la population à mourir de faim.

Les statistiques modernes ont éclairci bien des questions que les savants dogmatique et *a priori* avaient embrouillées. Malthus, notamment, s'effrayait de voir la population s'accroître avec une rapidité plus grande que les ressources. Un économiste anglais contemporain, M. Giffen, lui a répondu victorieusement, en prouvant que la richesse augmente annuellement, en Angleterre, de 3 0/0, tandis que la population ne s'accroît que de 1 1/2 0/0.

L'épargne annuelle, de l'autre côté de la Manche, représente environ cinq milliards : on l'évalue au sixième du revenu de la nation.

Mais cette épargne n'est pas perdue pour la fortune publique : elle y rentrera sous une forme ou sous une autre.

Elle se changera en actions de chemin de fer, en salaires payés pour la construction d'hôtels ou l'aménagement de parcs et de jardins : elle servira à acquitter des droits de mutation et rentera ainsi dans la circulation sous forme d'impôts acquittés, ou d'emprunts couverts.

L'épargne, en un mot, est la réserve du capital : elle participe aux services que le capital rend à la civilisation, services incontestables pour qui réfléchit et étudie le mécanisme social.

Combien de progrès industriels n'eussent pu être réalisés sans l'accumulation du capital et sans le groupement des capitaux.

« La Belgique sait ce qu'elle doit à la France, et elle a la mémoire du cœur... En vous rendant à son appel, vous avez, Messieurs, donné à la Belgique une nouvelle marque de sympathie dont nous vous exprimons notre reconnaissance. *Vous ne doutez pas que de même, l'année prochaine, nos industriels ne se rendent en grand nombre au rendez-vous que vous leur donnez à Paris.* » Qui tient ce langage? C'est le chef du seul cabinet catholique qu'il y ait en ce moment, en Europe, M. Beernaert lui-même, s'adressant aux exposants français du Concours international de Bruxelles.

Tandis que les Frère-Orban, les Bara et autres libéraux belges, sont tout occupés à servir les desseins de l'Allemagne, en favorisant les projets militaristes inspirés par Berlin, le cabinet catholique, se mettant au-dessus de justes préventions, ne craint pas, en présence de l'Europe centrale coalisée contre nous, d'affirmer ses sympathies pour notre pays et d'accepter pour son industrie le rendez-vous pacifique de notre exposition universelle.

Quelle leçon pour nos libres penseurs ! Tandis que la libre-pensée internationale, représentée par les Crispi, les Tisza et tant d'autres, nous accable de ses injures et de son mépris, les hommes d'Etat catholiques, suivant le grand exemple venu de la chaire de Saint-Pierre, nous tendent la main, convaincus que la France ne reniera jamais les grandes traditions de sa diplomatie chrétienne. Tromperons-nous cette généreuse confiance ?

Les voies de la politique chrétienne seule nous sont ouvertes : les sacrifierons-nous à de bas préjugés de sectes et consentirons-nous, de peur de paraître catholiques, à voir la France se traîner à la remorque de ses pires ennemis ? Nous avons assez de confiance dans le patriotisme de nos adversaires pour espérer qu'ils ne fermeront plus les yeux à des traits de lumière comme ceux qui venaient hier encore de Bruxelles.

Le Conditionnement Public de Verviers

UNE QUESTION D'USAGE

La Commission de surveillance du Conditionnement de Verviers vient de soumettre à la Chambre de Commerce de cette même ville la question suivante :

« A partir de quel moment précis la fourniture de la marchandise doit-elle être considérée comme faite ; est-ce du jour de l'entrée ou du jour de la sortie de la marchandise à l'établissement de la Condition publique ? En d'autres termes, le vendeur est-il en droit de faire prendre date à sa facture du jour où il fournit la marchandise à la Condition publique, ou cette facture ne prend-elle cours que du moment où l'opération terminée est constatée par le bulletin de conditionnement ?

Voici la solution proposée par la commission, solution qui sera discutée par la Chambre de commerce :

« A défaut de conventions spéciales entre les intéressés, la marchandise, à partir du moment de l'entrée à l'établissement de la Condition publique, est la propriété de l'acheteur, car dès ce moment, l'intention du fournisseur est d'en opérer la délivrance à l'acheteur auquel il fait adresser directement par l'institution un exemplaire du bulletin de Conditionnement. Le vendeur en réalité, n'attend plus pour facturer, c'est-à-dire pour rendre parfaite et constater la fourniture, que la détermination officielle du poids à facturer.

« Comme il est de règle et d'usage que les frais de Conditionnement sont supportés par moitié par le vendeur et l'acheteur, il convient également de mettre par parts égales à charge du fournisseur et du preneur la perte d'intérêt occasionnée par le séjour de la marchandise à la condition publique. Ce partage dans la pratique pouvant donner lieu à des discussions toujours désagréables, nous proposons de décréter, de décider, d'introduire l'usage que :

« A défaut de stipulations contraires, la marchandise dès la délivrance à l'établissement de la Condition publique appartient à l'acheteur, mais la facture ne prendra cours que du surlendemain, quel que soit le temps que la marchandise doive séjourner au conditionnement pour les besoins des opérations. »

Nous aurons à revenir sur la question dès que la chambre de commerce de Verviers aura émis son avis : nous nous bornerons à rappeler qu'il est d'usage à Reims de facturer à la *date de Conditionnement* tandis qu'à Roubaix et Tourcoing on considère la *date d'entrée* au Conditionnement, comme époque de livraison.

Bien qu'il s'agisse, dans l'espèce, plutôt d'usages de places que de règlementation de conditionnement, nous nous demandons si, dans l'intérêt même des rapports commerciaux, il ne serait pas préférable d'arriver à une entente sur une base uniforme et au moyen d'une rédaction, portant la même des bulletins de conditionnement.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DE SECOURS AUX BLESSÉS

La Société française de secours aux blessés militaires a tenu, avant-hier au, siège de l'Œuvre, son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon. Beaucoup de généraux, de docteurs et de hauts personnages y assistaient.

Le compte-rendu des opérations de l'Œuvre pendant l'exercice écoulé est présenté par M. le maréchal de Mac Mahon.

Les résultats obtenus méritent d'être connus : la Société a dépensé, sous forme d'allocations ou de dons en nature aux blessés du Tonkin ou des guerres antérieures, une somme de 131,181 fr ; 130,000 fr. ont été attribués au matériel d'ambulance. La société a, aujourd'hui, 35 infirmeries de gare prêtes à fonctionner; elle s'est assuré, pour le service de l'hospitalisation générale, plus de 30,000 lits.

Le montant des cotisations réguilères s'élève à 110,000 fr.; les recettes imprévues ont été, pour l'exercice de 150 000 fr.

Parmi les généreux donateurs de cette catégorie, nous citerons : MM. le prince de Wagram, 1,500 francs ; Cottier, 1,000 fr. ; Dillais, ancien président des agréés, 20,000 fr. Enfin, un habitant de Riom, qui absolument voulu garder l'incognito, a versé à la Société une somme de 50,000 francs.

La lecture du rapport de M. le maréchal de Mac-Mahon a été interrompue à diverses reprises par les applaudissements de l'assistance.

M. le maréchal de Mac-Mahon a rendu hommage au zèle des comités de province qui, d'accord avec le comité de Paris, poursuivent la recherche du modèle le plus perfectionné du matériel sanitaire : plusieurs de ces comités ont obtenu déjà de magnifiques résultats : Lyon pour les évacuations par eau. Lille pour les brancards et les lits d'ambulances volantes, Reims pour l'appropriation de certaines voitures de commerce au transport des blessés. Bordeaux a créé des *carnets de mobilisation* qui caractérisent l'identité des sociétaires et déterminent leurs devoirs et leurs droits.

Au point de vue des ressources en personnel, dit le rapport, la société dispose actuellement de 600 médecins de 1,200 infirmiers et brancardiers encadrés par les Frères de la Doctrine chrétienne, des Sœurs de divers ordres qui nos blessés verraient s'élancer au devant d'eux, hors des rangs de cette armée charitable, de ces 22,000 membres que groupent autour de l'œuvre son conseil central et ses 200 comités provinciaux.

Mme de Mac-Mahon a été nommée présidente de l'œuvre, en remplacement de la princesse Czartoryska, qui a cru devoir pour des raisons de santé et de longues absences, se démettre de ses fonctions.

M. le docteur Riant a rappelé les services inappréciables rendus à la société par la présidente démissionnaire, puis reportant ses souvenirs vers les terribles inondations de la Garonne, il a dit que la nouvelle présidente s'étant mise à la tête du mouvement des souscriptions publiques, plus de 27 millions ont été recueillis pour venir en aide aux inondés.

REVUE DE LA PRESSE

La *Lanterne* continue ses attaques contre la majorité de la Chambre :

« Un parlementaire pas en état de faire un budget n'est pas plus en de gouverner. Si le parti radical, qu'on a le tort de représenter comme étant au pouvoir, se déclare incapable de faire un budget, c'est une abdication qu'il accomplit.

» Eh bien, cette abdication est chose acquise. On n'a pas fait, on ne peut pas faire un budget de réformes ; pas même un budget d'économies. Et, comme on ne veut pas avouer publiquement qu'on est à ce point impuissant, on prend un prétexte, on imagine un expédient, on déclare que l'année budgétaire ne commencera plus que le 1er juillet. C'est-à-dire qu'on se donne du temps et que, pour le budget comme pour la revision, pour se tirer d'affaire, on renvoie à six mois.

» De cette façon, l'ordre du jour de la Chambre se nettoie et, bientôt, il ne lui restera plus absolument rien à faire.

» D'ailleurs, ce *fur niente*, dès maintenant, est à l'état de principe et peut se formuler en trois propositions :

» 1° On ne peut toucher aux questions politiques parce qu'elles sont *irritantes*.

» 2° On ne peut pas toucher aux questions économiques parce qu'elles sont *inopportunes*

» 3° On ne peut pas aborder les questions budgétaires parce qu'elles sont *prématurées*.

» Or, comme il est difficile de trouver une question qui ne soit ni politique, ni économique, ni budgétaire, la Chambre n'a plus rien à faire du tout.

» Il ne reste plus que l'hygiène de ce bon M. Carnot qui puisse, à la rigueur, faire l'objet d'une discussion ou d'un projet de loi. Et encore !

» Que reste-il donc à faire ? Rien ! rien ! rien !

» Et comme il commence à faire chaud, comme voici la saison des eaux, la saison des foins, la saison des fleurs et de la villégiature, il n'y a plus qu'une seule mesure à prendre : les vacances.

» Que la Chambre s'en aille ! Pour ce qu'elle fait, cela vaudra mieux.

» Et nous y consentons volontiers, à une condition : C'est qu'elle ne revienne pas. »

M. Em. Arène qui est, en ce moment, dans la Charente, envoie ses impressions au *Matin* :

« Maintenant, demanderez-vous peut-être, quel sera le résultat de l'élection ? Il m'est encore bien difficile de le dire. Ce qui est absolument certain, ce qui est hors de doute, c'est que les violences, les excentricités de M. Déroulède et de ses gens ont tué sa candidature dans l'œuf. Tout ce tapage ne profite qu'à ses adversaires. « Nous aimons bien la foire, me disait mon cafetier, mais il ne faut pas qu'il y ait foire toute l'année.

La véritable lutte est donc circonscrite entre M. Lazare Weiller et M. Gellibert des Seguins, avec cette différence qu'il n'y a pas, jusqu'ici, de défection appréciable dans le camp républicain, et que les bonapartistes semblent, au contraire, tirer de côté et d'autre. L'attitude de M. Cunéo d'Ornano est, à ce propos, des plus curieuses, et son journal a trouvé une assez jolie définition des candidatures en présence : « M. Lazare Weiller, naturellement, est républicain ; c'est l'ennemi qu'il faut combattre. »

Quant à MM. Gellibert des Seguins et Déroulède, tous deux sont boulangistes; seulement, M. Déroulède est un boulangiste républicain, et M. Gellibert des Seguins est un boulangiste impérialiste. » Et M. Cunéo d'Ornano a soin d'ajouter que cette dernière marque est la meilleure... Au demeurant, situation bonne pour nous : le candidat républicain est sympathique, jeune et actif ; situation compromise pour les bonapartistes, dont le candidat est un transfuge du libéralisme, et qui ne retrouveront en aucun cas, leur contingent des élections précédentes ; situation à peu près nulle pour le boulangisme, qui ne fait que grapiller à droite et à gauche, à droite surtout, sans espoir d'un résultat sérieux.

Telle est, dégagée de tout parti pris, ma première impression personnelle, aussi rapide et approximative qu'elle peut l'être, en un pays où les gens sont polis, aimables, très accueillant, mais n'aiment pas à se livrer... »

A propos de l'œillet rouge des boulangistes, le *Petit Moniteur* rappelle une piquante anecdote un peu oubliée :

« Au printemps de l'année 1803, celui qui suivit la fondation de l'ordre de la Légion d'honneur, tous les Parisiens apparurent un beau matin dans les rues de leur bonne ville, avec la boutonnière gauche de leur habit parée d'un œillet rouge, simulant à s'y méprendre, le large ruban que portaient alors les légionnaires. Grand émoi dans les ministères, où l'on s'inquiéta, et très sérieusement, de voir tous les Parisiens décorés se faire malicieusement présenter les armes en passant devant les sentinelles, car elles devaient rendre cet honneur aux légionnaires, alors comptés. Comment sévir, et comment mettre fin à cet audacieux abus

» Un décret de proscription contre les œillets rouges fut rédigé et présenté à la signature de l'Empereur, qui le déchira.

— Non, dit-il souriant, ne proscrivons pas les fleurs. La nouvelle mode, en somme, prouve quel prix les Français attachent à la distinction que j'ai créée, mon but est donc atteint. Faisons semblant de ne rien voir, et laissons passer le temps des œillets rouges. »

Allons bon ! voilà M. Félix Pyat qui est clérical. Qui l'eût cru ? Nous lisons dans le *Soleil* :

« Le 2 avril 1848, le citoyen Félix Pyat, commissaire général du gouvernement provisoire, demandait à Mgr le cardinal Dupont, archevêque de Bourges, de vouloir bien bénir un arbre de la liberté qu'il venait de faire planter sur la place de la cathédrale. Il prononçait à cette occasion un discours dont voici la reproduction textuelle :

« Citoyens,

» Cette Fête n'est point, comme celle des rois passés, un vain spectacle sans enseignement et sans fruit; c'est la Fête du Peuple, simple et féconde comme lui même, la Fête commune de l'Agriculture, de l'Industrie, et des Arts. Votre Fête à tous, héros de la paix, qui comptez la glèbe et conquerez les moissons, *qui créez l'ordre par la richesse et la propriété par le labeur* ; c'est le juste hommage rendu à vos vieilles souffrances, la consécration de vos droits nouveaux, la Fête du travail enfin, ce seul Roi de l'avenir car *il a pour sceptre la corne d'abondance*.

» Le gouvernement vous a fait place l'honneur comme vous avez part à la peine ; il vous a tous appelés pour la première fois au milieu de nos magistrats *sous les auspices du Dieu de nos pères*, pour concourir de vos mains à cet Arbre, signe d'alliance de l'Homme et de la Nature, de la France et de la Liberté.

» Plantez le donc dans cette vieille terre gauloise, dans cette terre centrale, qui est comme le sein de la mère patrie, dans cette terre de Bourges qui a vu naître le premier patriote de France, notre grand Jacques Cœur.

» La République, dont ce jeune arbre est l'emblème, s'enracinera comme lui dans le sol, se dressera dans le Ciel, bravera aussi les vents et les foudres. Oui, elle sera toujours vive et debout, malgré les efforts ennemis; je vous en atteste tous, citoyens venus à elle de toutes parts, vos Gardes Nationaux défenseurs en dedans, vos soldats de l'armée, ses champions au dehors; vous la maintiendrez envers et contre tous, et bientôt, grâce à vous, elle projettera ses branches tutélaires, assez riche et assez vaste pour couvrir de son ombre et nourrir de ses fruits tous les enfants de l'humanité. »

Le *Soleil* fait au sujet de cette piquante reproduction les réflexions suivantes :

« M. Felix Pyat faisant l'éloge de l'armée, de la propriété, de l'ordre créé par la richesse ! M. Félix Pyat invoquant les « auspices du Dieu de nos pères ! » que les temps sont changés !

» Maintenant M. Félix Pyat n'est plus commissaire général du gouvernement provisoire de la République. Mais la concentration républicaine ne s'en fait pas moins sur son nom, quoiqu'il injurie l'armée qu'il déclare être un assemblage d'assassins, qu'il n'ait pour l'ordre, la propriété et la richesse qu'une antipathie non dissimulée.

» La concentration ainsi faite n'empêchera pas la République d'être un gouvernement provisoire, au contraire. Les républicains, dit modérés, tout en aidant M. Félix Pyat, de leur concours plus ou moins actif ou résigné, doivent se faire à cet égard moins d'illusions que les braves gens qui, le 2 avril 1848, entouraient l'orateur dont l'éloquence imagée représentait la République ayant pour sceptre une corne d'abondance. »

NOUVELLES DU JOUR

Le concours agricole d'Autun
Un discours ministériel

Autun, 10 juin. — La distribution des prix au concours agricole a eu lieu à 2 heures sur la promenade publique où une estrade avait été élevée.

M. Viette a prononcé un discours dans lequel il a comparé la situation de l'agriculture, dans le département de la Saône et Loire en 1882 et en 1886.

Les statistiques constatent des augmentations considérables dans la production du blé, des pommes de terre, des avoines, des prairies artificielles, du bétail et des chevaux.

L'orateur a fait l'éloge des mérinos châtelennais et des bœufs charolais qui sont supérieurs aux durham et qui paient une partie de leur nourriture par leur travail.

Le Ministre, après avoir exprimé le regret de voir disparaître la race si précieuse du cheval morvandieu a énuméré les découvertes de la science en matière agricole, principalement pour la culture des vignes.

Il a terminé en disant que la science doit être le satellite du soleil pour diriger le travail et effacer l'antique malédiction : « Tu gagneras ta vie à la sueur de ton front. »

L'état de Frédéric III

Postdam, 10 juin. — L'état général de Frédéric III est satisfaisant.

Voici le texte du bulletin d'aujourd'hui : ces jours derniers, l'empereur a ressenti de légères difficultés de déglutition qui, toutefois, n'exercent pas d'influences sérieuses sur l'état général de Sa Majesté.

Une allocution de l'empereur d'Autriche

Buda-Pesth, 10 juin. — En réponse à une allocution du président des délégations, l'Empereur a dit :

« Dans les quelques mois qui se sont écoulés depuis que je vous ai vus réunis autour de moi, aucun changement notable ne s'est produit dans la situation politique.

» La mort de l'empereur Guillaume, mon ami et mon allié, depuis de longues années, m'a profondément affligé. Le fait, que des relations tout aussi intimes m'unissent à l'empereur Frédéric et sont entièrement conformes à l'alliance d'amitié et de paix existant entre les deux empires voisins, est des plus rassurants pour nous.

» Les relations de la monarchie austro-hongroise avec les puissances étrangères sont d'un caractère absolument amical, aussi, les bienfaits de la paix ont-ils été conservés à l'Europe.

» Si, malgré cela, mon gouvernement, dans son souci légitime de sécurité des frontières et les exigences de nos forces défensives, a dû vous demander des crédits importants, la cause en réside principalement dans l'incertitude constante, dans la situation politique de l'Europe et dans l'augmentation ininterrompue de la puissance militaire et de l'état de préparation à la guerre de toutes les autres puissances.

» L'Autriche-Hongrie, en se montrant aussi décidée à intervenir avec des forces proportionnées à ses moyens et avec son patriotisme traditionnel, pour la défense de ses intérêts et de ceux de la paix générale, remplit un grand devoir et réussira, s'il plaît à Dieu, de conjurer, dans l'avenir aussi, les dangers qui peuvent nous menacer.

» En présence de ces circonstances, il incombe à mon ministère de la guerre de ne pas rester en arrière, dans l'œuvre de l'achèvement et du développement de notre situation militaire et de notre état de préparation à la guerre. »

Le Grand Prix

Paris, 10 juin, 10 h. 45. — Jamais, depuis la fondation du Grand Prix, on n'a vu pareille affluence à l'Hippodrome de Longchamps.

Dans les tribunes, à l'enceinte du pesage, comme à la pelouse, la circulation était absolument impossible. La journée était supportable, le temps couvert, la chaleur modérée.

La journée a été des plus réussie. Comme l'année dernière, notre champion triomphe. Il faut remonter aux courses de *Gladiateur* et *Frontin* pour trouver un cheval comparable à *Stuart*. Non seulement il a fait le parcours dans un excellent style, mais il a gagné avec une aisance admirable.

Des bruits fâcheux sur la santé de *Stuart* ont fléchir la côte, malgré les démentis des Anglais, qui avaient parié des sommes énormes sur *Cranberry*. Les paris perdus s'élèvent à 2 millions, le pari mutuel enregistré à 1,500,000 francs de mise.

Jamais on n'avait atteint de pareils chiffres. Six

BOURSE DE PARIS

du lundi 11 juin

Cours communiqués par le CRÉDIT LYONNAIS

Agence à Roubaix, rue de la Gare, 2.

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
83 27	3 0/0	.. ..	.. ..	
86 10	3 0/0 amortissable	.. ..	.. ..	
105 75	4 1/2 1883	.. ..	.. ..	
63 15	3 0/0 Portugais	.. ..	.. ..	
98 82	Italien 5 0/0	.. ..	.. ..	
70 31	32 Extérieure 4 0/0	.. ..	.. ..	
80 11	16 Hongrois 4 0/0	.. ..	.. ..	
404 63	Egypte 6 0/0	.. ..	.. ..	
14 25	Turc 4 0/0	.. ..	.. ..	
511 ..	Obligations du Trésor	.. ..	.. ..	
97 50	Russe 1870 5 0/0	.. ..	.. ..	
79 91	16 Russe 1880	.. ..	.. ..	
399 ..	Bons de liquidation 5 0/0	.. ..	.. ..	
	Sociétés de Crédit			
3 60	Banque de France	.. ..	.. ..	
467 50	Banque d'Escompte	.. ..	.. ..	
710 ..	B. Paris et d. Pays-Bas	.. ..	.. ..	
358 75	Banque Parisienne	.. ..	.. ..	
1455 ..	Crédit Foncier	.. ..	.. ..	
1215 27	Banque Tharsis	.. ..	.. ..	
530 ..	Crédit Lyonnais	.. ..	.. ..	
455 ..	Société générale	.. ..	.. ..	
430 ..	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	.. ..	.. ..	
820 31	Banque Ottomane	.. ..	.. ..	
	Chem. de f. Franc.			
1567 50	Nord ... act.	.. ..	.. ..	
1250 ..	Paris-Lyon-Médit. »	.. ..	.. ..	
782 50	Est »	.. ..	.. ..	
895 ..	Ouest »	.. ..	.. ..	
1320 ..	Orléans »	.. ..	.. ..	
1178 75	Midi »	.. ..	.. ..	
	Sociétés diverses			
2171 25	Suez	.. ..	.. ..	
1325 ..	Gaz Parisien	.. ..	.. ..	
778 75	Voitures	.. ..	.. ..	
1160 ..	Omnibus	.. ..	.. ..	
480 25	Rio-Tinto	.. ..	.. ..	
387 ..	Panama	.. ..	.. ..	
	Obligat. Foncières			
516 25	Foncières 500 4 0/0	.. ..	.. ..	
103 ..	» 1er 4 0/0	.. ..	.. ..	
505 ..	» 500 1. 3 0/0	.. ..	.. ..	
519 ..	» 4 0/0 1863	.. ..	.. ..	
495 ..	» commun. 3%	.. ..	.. ..	
398 ..	» 1877 3 0/0	.. ..	.. ..	
480 ..	» com. 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	
483 ..	» 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
410 50	Nord	.. ..	.. ..	
398 ..	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	.. ..	.. ..	
388 50	Est 3 0/0	.. ..	.. ..	
400 50	Ouest 3 0/0	.. ..	.. ..	
407 50	Orléans	.. ..	.. ..	
402 25	Midi 3 0/0	.. ..	.. ..	
.. ..	Nord-Est	.. ..	.. ..	
381 50	Bône-Guelma	.. ..	.. ..	

(*Au moment de mettre sous presse, la clôture de la Bourse ne nous est pas encore parvenue.*)

	Chem. de f. Etrang.			
.. ..	Autrichiens	.. ..	.. ..	
.. ..	Alpines-Autrichiennes	.. ..	.. ..	
.. ..	Lombards	.. ..	.. ..	
260 ..	Saragosse	.. ..	.. ..	
	Obligat. des Villes			
531 ..	Paris 1855-1860	.. ..	.. ..	
525 ..	— 1865	.. ..	.. ..	
411 25	— 1869	.. ..	.. ..	
405 ..	— 1871	.. ..	.. ..	
520 ..	— 1875	.. ..	.. ..	
516 25	— 1876	.. ..	.. ..	
530 ..	Marseille	.. ..	.. ..	
10[illegible] ..	Bordeaux	.. ..	.. ..	
98 50	Lyon	.. ..	.. ..	
105 ..	Lille	.. ..	.. ..	
.. ..	Roubaix-Tourcoing	.. ..	.. ..	
	Obligations div.			
.. ..	Départem. de la Seine	.. ..	.. ..	
.. ..	Gaz de Paris	.. ..	.. ..	
.. ..	Suez	.. ..	.. ..	
.. ..	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	.. ..	.. ..	

BOURSE DE LILLE

du lundi 11 juin

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 1860, remboursable à 100 fr	.. ..	105 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr	.. ..	113 50
Lille 1868, remboursable à 500 fr	.. ..	513 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr	.. ..	509 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	.. ..	403 50
Armentières 1886	.. ..	479 ..
Armentières 1879	.. ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	47 ..
Tourcoing 1878	.. ..	494 ..
Amiens, remboursable à 100 fr	.. ..	109 50
Département du Nord	.. ..	105 50
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie act.	.. ..	570 ..
— » act. nouv.	.. ..	535 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	.. ..	590 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie act. anc.	.. ..	188 75
— (act. n.), 250 fr. p.	.. ..	283 75
Caisse Platel et Cie	.. ..	365 ..
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	.. ..	550 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	.. ..	430 ..
Compt. comm. Deviller et Cie, act. 1,000 fr.	.. ..	1022 50
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	.. ..	565 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.. ..	1840 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	.. ..	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	.. ..	320 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	.. ..	500 ..
Deherripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	.. ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	.. ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arrasia. (u. Grassini), 500, t. p.	.. ..	155 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., t.)	.. ..	35 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cie	.. ..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 t. p.	.. ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	.. ..	2065 ..
Biache-Saint-Vaast	.. ..	3235 ..
Denain et Anzin	.. ..	205 ..
Obligations Nord	.. ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	.. ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	.. ..	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,030 remb. à 300 fr	.. ..	435 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 11 Juin 1888

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
83 27 1/2	3 0/0 nouveau	83 32 1/2
83 ..	3 0/0 ancien	83 ..
86 20	3 0/0 amortissable	85 10
105 75	4 1/2 0/0 1883	105 80

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le centenaire de l'Université de Bologne. — Les étudiants français

Bologne, 11 juin. — Aujourd'hui ont commencé les fêtes du centenaire de l'Université de Bologne. La réception solennelle des étrangers a eu lieu.

A leur arrivée à la gare, les délégués des Facultés de France ont été particulièrement acclamés. Un grand enthousiasme règne dans la ville.

Un mariage princier

Turin, 4 juin. — On dit que le roi Humbert, en offrant à son frère, le prince Amédée, pour sa résidence, le palais royal de Turin, a voulu donner une satisfaction aux populations piémontaises, en installant dans son ancienne capitale comme une seconde cour royale.

Le duc d'Aoste, qui, depuis la mort de sa première femme, vivait très retiré, mènera après son mariage un train royal, organisera de grandes fêtes, des réceptions splendides, et redonnera de la vie à Turin.

Aussi, la municipalité de cette ville, qui est dans l'enchantement, a-t-elle pris l'initiative d'offrir à la nouvelle duchesse d'Aoste un don artistique grandiose.

Un grand nombre de notabilités françaises seront invités au mariage.

Le prince Amédée, pour remercier le pape des dispenses qu'il lui a accordées pour épouser sa nièce, a fait don au Saint-Père de cent mille francs, qui seront répartis entre diverses congrégations religieuses.

Les armements de l'Angleterre

Londres, 11 juin. — Le banquet annuel de la Presse a eu lieu à l'hôtel Métropole, sous la présidence de sir A. Barthwick.

Répondant à un toast à l'armée, lord Napier a déclaré que pour mettre celle-ci dans des conditions d'utilité réelle, il était nécessaire de l'augmenter de 30,000 hommes.

Sur l'initiative de lord Charles Beresford, près de 200 membres du Parlement se sont rendus hier à Portsmouth pour assister à des manœuvres navales. Le but de lord Beresford est de mettre les députés mieux à même de discuter les questions maritimes actuellement à l'ordre du jour. Des expériences de torpilles ont été faites.

Les députés sont rentrés à Londres dans la soirée.

La mitrailleuse automatique Maxim. — 700 coups à la minute. — Le progrès. — Achat de la mitrailleuse par l'Allemagne et l'Autriche.

L'Autriche et l'Allemagne viennent d'adopter presque simultanément, la mitrailleuse automatique Maxim.

Dans cette mitrailleuse, *la force du recul déterminée par l'explosion est employée à faire mouvoir le canon et le système de fermeture, en un mot à opérer les divers mouvements de la charge.*

Jusqu'à présent, dans toutes les mitrailleuses, le *fonctionnement du mécanisme s'opérait par l'intermédiaire* d'un levier ou d'une manivelle, ce qui obligeait à les monter sur des affûts lourds et résistants, pour que les mouvements du servant ne dérangeassent pas le pointage, et forçait à recourir à des appareils de pointage délicats et compliqués.

Parmi les nombreux inconvénients de ces mêmes mitrailleuses, un des principaux est certainement la vitesse *limitée* du tir. On s'exposerait autrement à des avaries graves, pour peu qu'une cartouche, légèrement enrochée ou avariée par l'humidité, ne partît pas avec la même intensité que la précédente.

Avec la mitrailleuse de M. Hiram Maxim, rien de semblable n'est à redouter, puisque aucune cartouche ne peut sortir du canon avant d'avoir fait feu, et puisque c'est le coup qui part qui charge et arme.

La mitrailleuse Maxim se compose essentiellement d'un manchon en bronze entourant un canon en acier, et d'une boîte qui contient la culasse. Un distributeur à cartouches qui s'engage dans le bloc de culasse, un refroidisseur, un dépositif aussi sim